



CONSEIL DE QUARTIER

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la deuxième réunion du conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou, tenue le mercredi 21 février 2024 à 19 h, à la Villa Ringfield, 1185 rue La Sarre.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote

Raymond Poirier	Président
Jason F. Ortmann	Secrétaire
Martin Claveau	Trésorier
Barbara Michel	Administratrice
Gabrielle Chagnon-Roy	Administratrice
Marjorie Ramirez	Administratrice

ABSENCES:

Karim Chahine	Administrateur
---------------	----------------

IL Y A QUORUM.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques
Clément Lemieux	Directeur général, Patro Roc-Amadour
Jackie Smith	Conseillère municipale du district de Limoilou

Outre les personnes mentionnées, 5 personnes ont assisté à la rencontre du 21 février 2024.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée, lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h
2. Adoption du procès-verbal du 17 janvier 2024	19 h 01
3. Présentation du projet d'expansion du Patro Roc-Amadour, avec Clément Lemieux, directeur général du Patro Roc-Amadour	19 h 05
4. Période d'information de la conseillère municipale	19 h 30
5. Période de questions et commentaires du public	19 h 40
6. Période d'échanges libres – Qualité de l'air dans le Vieux-Limoilou	19 h 55
7. Période de suivi des projets en cours	20 h 05
8. Prise d'acte des rapports de suivi quant aux comités externes auxquels participe le conseil de quartier du Vieux-Limoilou	20 h 15
9. Période de suivis des résolutions ayant obtenu réponse	20 h 45
10. Période d'échanges autour des consultations en cours et à venir	20 h 50
• Hébergements touristique et Hébergement touristique collaboratif	
• xxxx	
11. Fonctionnement du conseil de quartier	21 h
• Correspondances	
• Trésorerie	
• Paiements à venir	
• Conférence présentée à l'AGA 2024	
12. Remue-méninges autour de projets liés à la biodiversité dans le quartier	21 h 10
13. Divers	21 h 25
14. Levée de l'assemblée	21 h 30

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée, lecture et adoption de l'ordre du jour

L'assemblée est ouverte à 19 h02. Raymond Poirier souhaite la bienvenue aux membres, avant de faire la lecture de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR GABRIELLE CHAGNON-ROY, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 21 février 2024, tel que présenté.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Adoption du procès-verbal du 17 janvier 2024

Les membres conviennent de reporter l'adoption du procès-verbal du 17 janvier à la prochaine rencontre du conseil de quartier.

3. Présentation du projet d'expansion du Patro Roc-Amadour, avec Clément Lemieux, directeur général du Patro Roc-Amadour

Clément Lemieux, directeur général du Patro Roc-Amadour, présente le projet d'expansion de son organisation, qui souhaite construire un immeuble de dix étages à l'avant de son terrain, sur ses espaces de stationnement actuels. En tout, l'agrandissement, plus près du Provigo que de l'usine Natrel, pourrait mesurer entre 30 000 et 32 000 pieds carrés. Le directeur général mentionne que le nouveau bâtiment hébergera des locaux pour les organismes communautaires du quartier, ainsi qu'environ 70 logements abordables. Rappelons que l'équipe du Patro est déjà à la tête d'une résidence de personnes âgées, et que grâce à son projet d'expansion, elle souhaite assurer sa pérennité financière, profiter de ses actifs pour poursuivre ses activités.

L'équipe du Patro entend déposer une demande de dérogation de zonage à la Ville. Elle souhaite aussi consulter la population, notamment en ce qui concerne le volet communautaire du projet. Une campagne de financement accompagnera ces démarches.

À une question de Raymond Poirier, Clément Lemieux répond qu'en agrandissant ses locaux, le Patro et ses partenaires pourront bonifier leurs activités, accueillir et servir davantage de personnes. Il ajoute :

- Que l'équipe du Patro veut développer son volet communautaire, notamment en collaboration avec le Centre de pédiatrie sociale, qui est actuellement à la recherche de nouveaux locaux en raison d'un manque d'espace.
- Que les nouveaux logements qui seront construits seront de différentes tailles, entre 2 ½ et 5 ½.
- Que le terrain de soccer situé à l'arrière du Patro, comme les espaces de stationnements qui le bordent, ne sera pas concerné, à court terme, par le projet d'expansion.
- Que le zonage permet actuellement à l'équipe du Patro de construire un immeuble de six étages.

Clément Lemieux mentionne, en outre, que le Patro Lapin est désormais en vente. Les fonds récoltés durant la vente du lapin en chocolat serviront à financer les différents projets jeunesse de l'organisme. La vidéo promotionnelle du Patro Lapin sera publiée sur la page Facebook du conseil de quartier.

4. Période d'information de la conseillère municipale

Jackie Smith prend la parole. Elle mentionne :

- Que les artefacts qui ont été retrouvés au parc Cartier-Brébeuf pourraient être déménagés dans un centre de conservation de Gatineau. Julie Vignola et Jackie Smith participeront bientôt à une rencontre pour discuter du déménagement de ces objets, témoins de l'histoire du Québec. Elles espèrent que ces artefacts pourront être conservés à Québec.
- Que le garage qui a pris feu sur la rue de l'Espinay sera démoli. On ne sait toujours pas pourquoi l'immeuble a pris feu. Après la démolition, le terrain devrait être gazonné.

- Que la Bouchée généreuse, si elle va de l'avant avec son projet d'agrandissement, devra fermer durant tout le mois de mai prochain. Jackie Smith offrira son aide à l'organisme pour coordonner ses opérations.
- Que des consultations sur l'hébergement de type Airbnb auront lieu au courant du mois de février. La Ville pourrait imposer un permis aux propriétaires qui souhaitent entreprendre la location de leur hébergement principal.
- Que deux conférenciers viendront bientôt présenter, au centre Jean-Guy Drolet, un portrait du mode de gestion des ruelles à Montréal.
- Qu'elle n'a pas appuyé la proposition sans préavis du conseil de Ville de féliciter le port de Québec pour ses actions écoresponsables.
- Que la consultation au sujet de l'avenir du Colisée est en cours. Jackie Smith déposera un mémoire en son nom personnel pour suggérer à la Ville de construire un hôtel familial (avec des cuisines et de grandes chambres) à la place du Colisée, notamment pour régler une partie des problèmes associés à l'hébergement de type Airbnb. Elle pense, en outre, qu'un tel projet permettrait à la Ville de rentabiliser ses installations, tout en offrant aux citoyens qui ont du mal à trouver un logement une bonne option à court terme.

5. Période de questions et commentaires du public

Martin Claveau craint qu'un projet de style *hôtel* ampute une partie du terrain public sur lequel le Colisée a été construit. Pour lui, cet espace pourrait être, du moins en partie, verdi. Gabrielle Chagnon-Roy pense que si les hôtels décentralisés (ceux de Lebourgneuf, par exemple) étaient mieux desservis par les transports en commun, ils permettraient, eux aussi, de régler une partie des problèmes associés à l'hébergement de type Airbnb.

À une question de Gabrielle Chagnon-Roy, Marjorie Ramirez répond que les citoyens qui louent leur résidence secondaire aux touristes doivent déjà avoir un permis commercial en main.

Mme Barbara Michel pense que la Ville ou le CIUSSS devrait appuyer la relocalisation de la Bouchée généreuse, notamment en fournissant des effectifs aux organismes qui pallieront le manque de service. Les administrateurs pensent qu'un plan de contingence pourrait être élaboré. Raymond Poirier croit que l'idée pourrait être soumise au service de l'Interaction citoyenne ainsi qu'au chantier des Rendez-Vous Limoilou qui s'intéresse aux enjeux de sécurité alimentaire.

6. Période d'échanges libres – Qualité de l'air dans le Vieux-Limoilou

Raymond Poirier craint que la Ville ne présente finalement jamais son étude sur la qualité de l'air dans le Vieux-Limoilou aux résidents du quartier. Anne Pelletier explique que la Ville ne profite plus des services du consultant qui a contribué à l'élaboration de l'étude. Raymond Poirier rappelle que le ministère, dans la même situation que la Ville, a choisi de faire venir son consultant pour présenter son étude aux citoyens.

Le président rappelle que la notion de responsabilité en matière de qualité de l'air est mal comprise des citoyens, et qu'une présentation des résultats de l'étude permettrait sans doute aux gens de mieux comprendre ces enjeux. Anne Pelletier relancera la Ville à cet effet.

RÉSOLUTION 24-02-03 CONCERNANT LES APPELS À LA SOLIDARITÉ LORS DES ÉPISODES DE SMOG ET L'ENCADREMENT DES AGENTS POLLUANTS

CONCERNANT (COMPLÉTER)

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MARTIN CLAVEAU, IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

- **SUGGÈRE (COMPLÉTER)**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Anne Pelletier rappelle que la Commission consultative pour la qualité de l'air réfléchira bientôt aux questions et enjeux soulevés par le conseil de quartier. Elle pense que les administrateurs devraient rédiger, parallèlement à leur résolution, une liste de questions détaillée qui leur permettra, ultimement, de s'outiller pour mieux répondre aux questions des citoyens.

Raymond Poirier rappelle que la plus récente phase du projet Limoil'Air sera présentée aux membres du conseil de quartier lors de l'assemblée générale annuelle d'avril. Il ajoute que l'équipe de Limoil'Air souhaite obtenir le financement nécessaire pour développer un algorithme permettant de mieux comprendre les données récoltées par les capteurs, et étudier l'interrelation entre les particules et le relief du territoire.

Gabrielle Chagnon-Roy publiera sur la page Facebook du conseil de quartier une invitation à participer à la Commission consultative pour la qualité de l'air.

7. Période de suivi des projets en cours

Raymond Poirier se rendra chez Desjardins pour signer les contrats en lien avec le projet de sécurité alimentaire et la cartographie alimentaire, qui est déjà bien entamée.

8. Prise d'acte des rapports de suivi quant aux comités externes auxquels participe le conseil de quartier du Vieux-Limoilou

Table de concertation citoyenne sur les ruelles dans le Vieux-Limoilou

Une première rencontre de la Table a eu lieu la semaine dernière. Selon Raymond Poirier, les participants ont eu l'occasion de nommer leurs préoccupations, et ont désormais l'intention de se mettre en action. Lors de leur deuxième rencontre, les membres de la Table, tantôt citoyens engagés, tantôt experts, participeront à un atelier d'idéation stratégique. Le projet de comité paritaire du conseil de quartier, quant à lui, a été présenté aux instances concernées. Les administrateurs en attendent des nouvelles.

Front commun basse-ville Limoilou/Vanier sur le verdissement

Le comité a récemment fait le bilan de ce qui a été planté dans les quartiers centraux en 2023. Il veut désormais réfléchir à l'orientation qui sera donnée à son sous-comité, qui pourrait unir ses forces à celles d'autres organismes qui s'intéressent au verdissement. Il souhaite, en outre, travailler avec d'autres quartiers dont le verdissement a été jugé prioritaire.

Rendez-vous Limoilou

Le comité est en réorganisation depuis le départ de quelques employés. Les chantiers poursuivent leur collecte de données et, petit à petit, sortent de la planification pour passer en mode action.

Table de concertation Vélo

M. Félix-Antoine Fourcreault mentionne que lors de sa dernière rencontre, la Table a pu discuter du futur corridor Vélo cité, qu'elle aimerait voir passer par la 4^e Avenue. Notons que le corridor ne passera officiellement pas par la 55^e Rue, cette option ayant été écartée.

Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles (CVGMR)

L'assemblée générale annuelle du CVGMR aura lieu le 9 mai prochain au centre Jean-Guy Drolet. Gabrielle Chagnon-Roy mentionne que plan de mise en œuvre 2018-2023 est finalement arrivé à terme. La plupart de ses objectifs auraient été atteints. Un processus de consultation relativement au nouveau PMO aura lieu en 2024.

Par ailleurs, une première ébauche du plan de travail 2024-2025 du CVGMR a été présentée. Le comité souhaite, notamment, assurer de manière plus ferme le suivi des émissions de l'incinérateur et faire en sorte que les rejets de dioxines et furanes fassent l'objet d'une norme plus sévère.

Une représentante de la Communauté métropolitaine de Québec a annoncé au CVGMR que le plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) a reçu, de la part de RECYC-QUÉBEC, un avis de non-conformité concernant une référence à la valorisation énergétique. Le PMGMR, dans sa forme actuelle, laisserait croire que l'incinérateur serait une installation de valorisation énergétique, ce qui n'est pas le cas. La Communauté métropolitaine de Québec dispose de 60 jours pour réviser la nomenclature de son plan.

À une question de Marjorie Ramirez, Gabrielle Chagnon-Roy répond que le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs ne fait pas partie du CVGMR. Elle tentera de savoir pourquoi certains composants, comme les dioxines et furanes, ne sont pas intégrés dans la norme.

Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)

Marjorie Ramirez mentionne que le CVAP s'est récemment réuni pour discuter d'une étude d'analyse des bruits qui émanent du port de Québec. L'administratrice explique que le CVAP a également discuté de la rédaction d'une lettre d'appui au projet d'électrification du port. Cela dit, la charge énergétique et l'importante somme issue des fonds publics nécessaires à la concrétisation du projet n'a pas convaincu les membres, qui ont décidé de ne pas appuyer la demande de subvention. Marjorie Ramirez a proposé au CVAP de modifier sa lettre d'appui en insistant sur le fait que l'énergie devra être utilisée de manière particulièrement efficace.

Enfin, Marjorie Ramirez mentionne qu'une représentante du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs a assisté à la dernière rencontre du CVAP.

Le port ne semblerait pas avoir enregistré de dépassement en matière de nickel en regard de la nouvelle norme. Cela dit, l'application de l'ancienne norme, elle, aurait permis de démontrer certains dépassements.

Martin Claveau mentionne qu'en décembre, le comité port-communauté a pu, lui aussi, discuter du projet d'électrification du port. Selon l'administrateur, la saison des croisières étant hors de la période la plus achalandée pour Hydro-Québec, la charge énergétique que nécessiteraient les activités portuaires ne demanderait pas aux citoyens de faire preuve de sobriété en matière de consommation d'énergie.

9. Période de suivis des résolutions ayant obtenu réponse

Aucun suivi.

10. Période d'échanges autour des consultations en cours et à venir

Raymond Poirier invite les administrateurs à réfléchir à la possibilité de transmettre un avis et un mémoire à la Ville dans le cadre des différentes consultations en lien avec l'hébergement touristique.

11. Fonctionnement du conseil de quartier

- Correspondances

Raymond Poirier mentionne que Craque-Bitume aimerait développer un projet en lien avec la biodiversité dans le Vieux-Limoilou. Le président pense que les banquettes vertes du quartier pourraient devenir le lieu d'un projet de jardinage collectif supervisé par Craque-Bitume. Un projet de plantation alimentaire en libre-service pourrait également être imaginé. Martin Claveau rappelle que la SDC profite de plusieurs bacs de plantation, qui pourraient possiblement être réutilisés dans le cadre d'un tel projet. Gabrielle Chagnon-Roy pense que Craque-Bitume pourrait songer à développer un projet qui s'intéresse aux enjeux de pollinisation.

- Trésorerie

Aucun suivi.

- Paiements à venir

RÉSOLUTION 24-02-04 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

SUR PROPOSITION DE MARTIN CLAVEAU, DÛMENT APPUYÉE PAR BARBARA MICHEL, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou d'autoriser le paiement de 90 \$ à Jade Pelletier-Picard pour le secrétariat de rédaction de l'assemblée du conseil de quartier de février 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 24-02-05 CONCERNANT LE TARIF POUR LA RÉDACTION DU PROCÈS-VERBAL

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MARTIN CLAVEAU, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier du Vieux-Limoilou recourt au service d'un(e) secrétaire de rédaction pour la rédaction des procès-verbaux en 2024 au tarif de 90 \$ par procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 24-02-06 CONCERNANT LA NOMINATION D'UN OU D'UNE PRÉSIDENT(E) D'ÉLECTION

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER DÛMENT APPUYÉE PAR MARTIN CLAVEAU, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier du Vieux-Limoilou nomme Anne Pelletier présidente d'élection pour l'assemblée annuelle de 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Anne Pelletier rappelle que deux postes neutres seront désormais proposés aux membres du conseil de quartier qui souhaitent devenir administrateur coopté.

- Conférence présentée à l'AGA 2024

Aucun suivi.

12. Divers

Le 6 mars prochain, à place Fleur de Lys, le comité élargi pour la mobilité dans le quartier de Vanier tiendra une activité de cartographie émotionnelle de la circulation dans Vanier.

Une étudiante en travail social aimerait interviewer trois administrateurs du conseil de quartier afin de broser un portrait du Vieux-Limoilou.

13. Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MARJORIE RAMIREZ, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de lever l'assemblée à 21h38.

_____ SIGNÉ

Raymond Poirier, Président

_____SIGNÉ

Jason F. Ortmann, Secrétaire